

D.I.U. D'ÉCHOGRAPHIE GYNÉCOLOGIQUE ET OBSTÉTRICALE

Responsable Universitaire : Professeur C. VAYSSIERE
en collaboration avec d'autres Universités

Durée : 1 an

Accès :

- En Formation Initiale :

Etudiants inscrits en DES de gynéco-obstétrique, radiodiagnostic ou des différentes spécialités pratiquant des échographies gynéco-obstétricales

- En Formation Continue :

Médecins spécialistes en gynécologie-obstétrique, radiologie et médecins d'une spécialité médicale utilisatrice
Sages femmes

Critères de sélection : CV + lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Objectifs pédagogiques :

L'objectif du DIU est l'acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie clinique dans le but d'acquérir une véritable compétence théorique et pratique fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités d'exercice de l'échographie, ainsi que sur la connaissance des indications et des résultats de cette technique comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

Echographie en obstétrique :

- savoir réaliser le premier examen de dépistage (1er, 2ème, 3ème trimestre)
- savoir dépister les principales anomalies de malformations.

Echographie en gynécologie :

- savoir réaliser un examen pelvien échographique et dépister les principales anomalies pelviennes.

Organisation - dates et lieux :

Merci de prendre contact avec le Secrétariat du DIU pour le programme.

Contrôle des connaissances – Evaluation :

Examen écrit de portée nationale sur les 3 modules, déterminant une admissibilité.

Examen pratique et soutenance d'un mémoire de portée interrégionale.

La réussite à l'examen est prononcée par l'obtention de la moyenne entre les épreuves théoriques, le mémoire et l'épreuve pratique.

Une note inférieure à la moyenne à l'épreuve est éliminatoire.

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques : 900 euros en individuel et institutionnel

Renseignements :

Service de Gynécologie - Obstétrique - Hôpital Paule de Viguier

330 avenue de Grande Bretagne - 31 Toulouse cedex

Tel : 05 67 77 11 03

E-mail : dumur.e@chu-toulouse.fr